

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2024

COMMUNE DE SEVREMONT

Numéro interne de l'acte : D15.03.2024

Objet : D15.03.2024 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DU DONJON DE CHÂTEAUMUR

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 26
Présents : 18
Pouvoir : 7
Nombre de suffrages : 25

Date de convocation 20/03/2024

Date d'affichage 20/03/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars, à vingt heures et quinze minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MARTINEAU Bernard.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. SCHMUTZ Alain

Procuration(s) :

M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à Mme LUMINEAU Catherine, M. LANOUE Nicolas donne pouvoir à M. PASQUEREAU Johann, Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, M. ROY Jean-Louis donne pouvoir à M. MARTINEAU Bernard, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, Mme GUICHETEAU Magalie, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, M. ROY Jean-Louis, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. GUILLOTEAU Bernard

Objet : D15.03.2024 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DU DONJON DE CHÂTEAUMUR

Bernard MARTINEAU informe le Conseil Municipal du projet de restauration du donjon de Châteaumur. Il précise que le coût de cette restauration a été estimé par le cabinet Archi Trav à 520 900 € HT auxquels se rajoutent les frais de maîtrise d'œuvre et annexes (104 980 € HT) soit un coût total de **625 080 € HT**.

Il précise que ces travaux peuvent faire l'objet de subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de La Loire (DRAC), du Conseil Régional des Pays de La Loire et du Conseil Départemental de la Vendée.

Il présente le plan de financement afférent :

- Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de La Loire : 250 032 € (40 %),
- Conseil Régional des Pays de La Loire : 125 016 € (20 %),
- Conseil Départemental de la Vendée : 93 762 € (15 %),
- Autofinancement : 156 270 € (25 %),
- **Total : 625 080 €.**

Il propose au Conseil Municipal :

- D'approuver le projet de restauration du donjon de Châteaumur,
- D'approuver le plan de financement afférent,
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer les dossiers demandes de subvention et à signer tout document afférent.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Bernard GUILLOTEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Président, Bernard MARTINEAU

